



# E X T R A I T

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2015/59

L'an deux mil quinze, le vingt-sept novembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 19 novembre 2015

*PRESENTS* : MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, COING Jean-Pierre, PINATEL François, BERARD Guy, GONON Florence, VIN Daniel, MIALON Delphine,

*ABSENTS* : GIRAUD Roger (pouvoir à MICHEL Bernard), SEVERAC Pascal

*Secrétaire de séance* : MIALON Delphine

### DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE : COMPTE-RENDU AU CONSEIL MUNICIPAL

Mr le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du Conseil municipal en date du 25 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le Conseil municipal prend note des décisions suivantes :

*Décision du 26 octobre 2015* : acceptation du devis de la Société « VINAY matériel », 38400 SAINT MARTIN D'HÈRES, concernant l'achat de vêtements de travail pour les quatre employés techniques titulaires. Montant de la dépense : 1 110,68 € TTC

*Décision du 05 novembre 2015* : acceptation du devis du Garage Saint Laurent, 38520 LE BOURG D'OISANS, concernant la réparation du véhicule Kangoo. Montant de la facture : 1 391,20 € TTC

*Décision du 13 novembre 2015* : acceptation du devis de la Société « BOULANGER », 38130 ECHIROLLES, concernant l'achat d'un projecteur. Montant de la facture : 762,99 € TTC

*Décision du 18 novembre 2015* : acceptation du devis de la société « DELILED », 34400 LUNEL, concernant l'achat de 4 ampoules LED pour l'éclairage des tunnels. Montant du devis : 643,52 € TTC.

Acte certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

